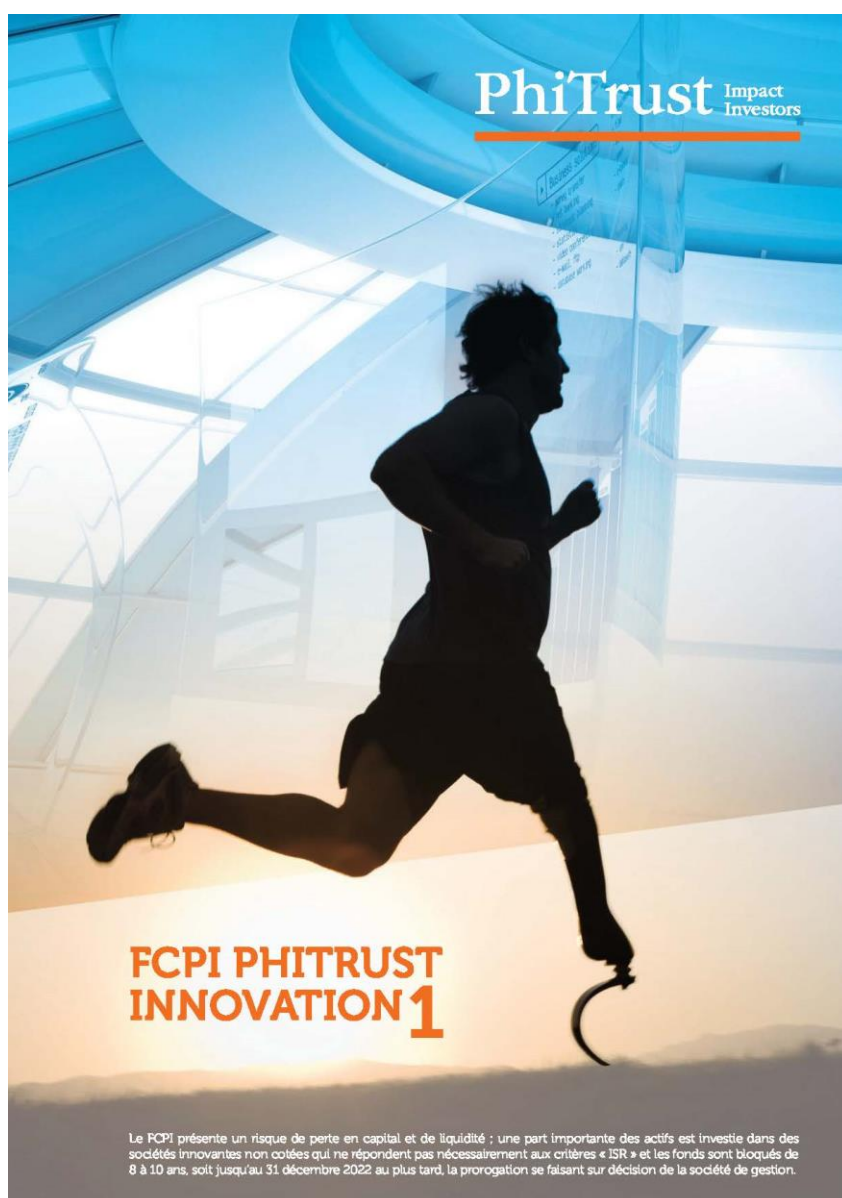


# FCPI Phitrust Innovation 1

*Fonds commun de placement dans l'innovation*

Rapport de gestion annuel au 31 décembre 2021



# Sommaire

|          |   |           |
|----------|---|-----------|
| <b>1</b> | <b>REVUE DE GESTION ET SITUATION</b>                      | <b>4</b>  |
| 1.1      | Performances du fonds                                     | 4         |
| 1.2      | Actif net et valeurs liquidatives                         | 4         |
| 1.3      | Investissements Innovants                                 | 6         |
| 1.3.1    | Réalisations de l'exercice                                | 6         |
| 1.3.2    | Synthèse du portefeuille de titres à caractère innovant   | 6         |
| 1.3.3    | Règles de valorisation                                    | 6         |
| 1.3.4    | Les sociétés innovantes du portefeuille                   | 7         |
| 1.3.5    | Évènements post-clôture                                   | 9         |
| 1.4      | Autres investissements                                    | 9         |
| <b>2</b> | <b>COMPTES ANNUELS ET AUTRES INFORMATIONS SPECIFIQUES</b> | <b>9</b>  |
| 2.1      | Bilan   | 9         |
| 2.2      | Engagements hors bilan                                    | 10        |
| 2.3      | Compte de résultat  | 11        |
| 2.4      | Autres informations spécifiques                           | 11        |
| 2.4.1    | Changements de méthode de valorisation                    | 11        |
| 2.4.2    | Méthode de valorisation des sociétés cotées               | 11        |
| 2.4.3    | Prestations de conseil et de montage                      | 11        |
| 2.4.4    | Frais de gestion  | 12        |
| 2.4.5    | Refacturations aux participations du Fonds                | 12        |
| 2.4.6    | Opérations de crédit                                      | 12        |
| 2.4.7    | Co-investissements  | 12        |
| 2.4.8    | Mandats sociaux de l'équipe de gestion                    | 12        |
| 2.4.9    | Utilisation des droits de vote                            | 12        |
| 2.4.10   | Mode de sélection des intermédiaires financiers           | 13        |
| 2.4.11   | Prise en compte des critères E.S.G.                       | 13        |
| 2.4.12   | Dispositions prises pour gérer la liquidité               | 13        |
| 2.4.13   | Politique de rémunération                                 | 13        |
| <b>3</b> | <b>ANNEXES</b>  | <b>13</b> |

## Avertissements

- Conformément à la législation en vigueur, la composition de l'actif net, la valeur de l'actif net et la valeur liquidative des parts du fonds ont fait l'objet d'une certification du commissaire aux comptes. Le rapport annuel visé par le commissaire aux comptes est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.
- Toute reproduction, copie, duplication, transfert, sous quelque forme que ce soit, concernant tout ou partie des informations, données financières et recommandations préconisées par Phitrust Impact Investors sont strictement interdits.



**Jean-Claude LÉVÊQUE**  
Directeur Général  
Phitrust Impact Investors

Phitrust Impact Investors est une société de gestion dont la vocation est de développer et gérer des fonds d'investissement thématiques à fort impact social et environnemental.

De nombreuses entreprises sociales et solidaires se créent désormais en Europe et dans le reste du monde, comme toutes entreprises innovantes, elles ont besoin de financement et d'accompagnement pour assurer leur croissance et répondre aux missions sociales et environnementales qu'elles se sont fixées.

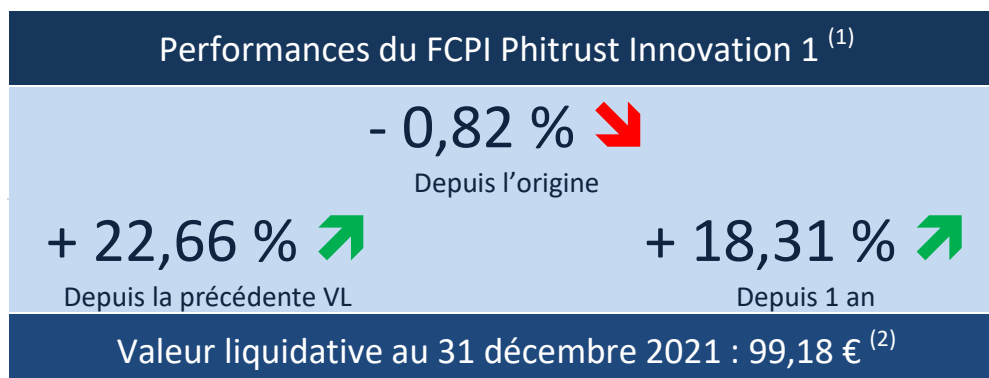
Les informations mises à disposition dans ce rapport de gestion rendent compte des évènements économiques intervenus dans la vie du FCPI Phitrust Innovation 1 au cours de son neuvième exercice clos le 31 décembre 2021.

Paris le 25 avril 2022

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, cursive script that starts with a long horizontal stroke and ends with a small loop.

## 1 Revue de gestion et situation

### 1.1 Performances du fonds



- (1) Hors prise en compte du bénéfice de la réduction d'impôt initiale, des droits d'entrée et des prélèvements sociaux éventuels. Nous rappelons à l'investisseur que les performances passées ne présentent en rien des performances futures.
- (2) Nette des distributions.

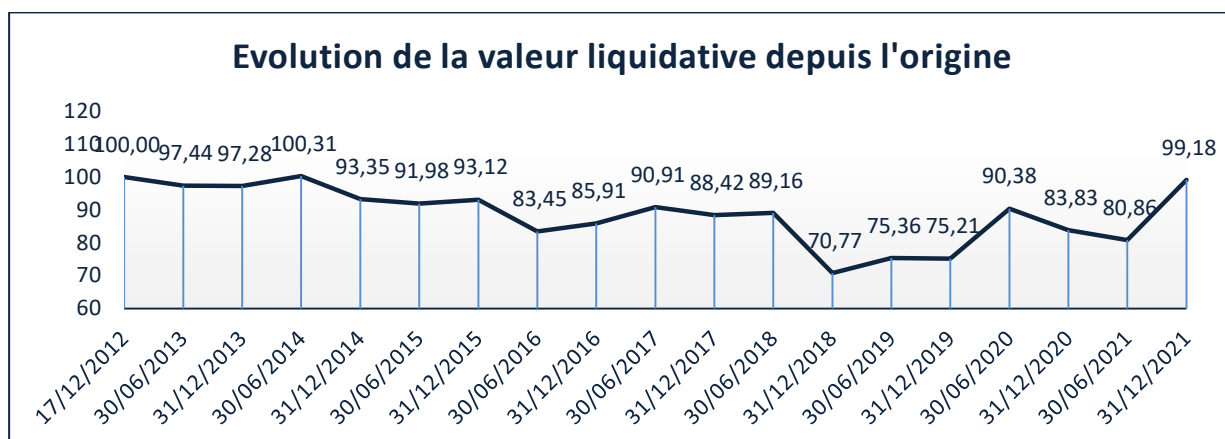
### 1.2 Actif net et valeurs liquidatives

| Nombre de parts <sup>(3)</sup> | Valeur liquidative <sup>(4)</sup> | Actif net total |
|--------------------------------|-----------------------------------|-----------------|
| 27 004 parts A                 | 99,18 €                           | 2 678 444,89 €  |
| 3 800 parts B                  | 0,00 €                            |                 |

- (3) La souscription des parts de catégorie B du fonds est réservée à la société de gestion, ses dirigeants et salariés (ou aux personnes morales contrôlées par ces derniers), aux personnes morales contrôlant directement ou contrôlées directement par la société de gestion, et aux personnes physiques ou morales agissant pour le compte de la société de gestion.
- (4) La valeur liquidative résulte de la répartition de l'actif net comptable à la date d'arrêt des comptes. Elle est établie selon les dispositions du règlement du fonds et n'a pas vocation à représenter une valeur vénale des parts.

Le cabinet Deloitte & Associés, Commissaire aux Comptes du FCPI Phitrust Innovation 1, a procédé au contrôle des éléments et informations qui composent l'inventaire du fonds, conformément aux normes de la profession applicables en France.

Le cabinet Deloitte & Associés a remis à la société de gestion Phitrust Impact Investors son rapport général. Ce dernier précise que le cabinet Deloitte & Associés n'a pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la société de gestion et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

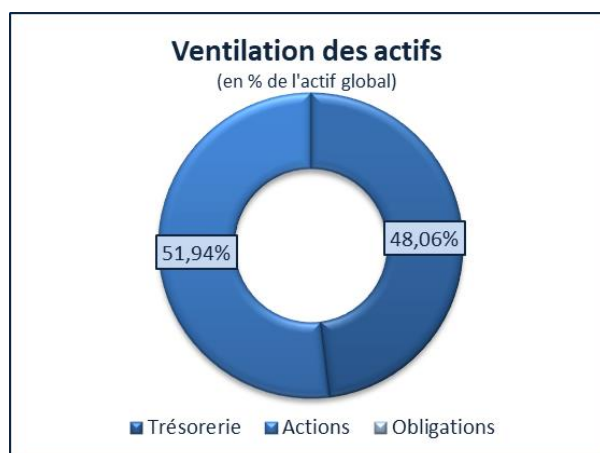


Au cours de l'exercice, la valeur liquidative du fonds est passée de 83,83 Euros à 99,18 Euros, soit une hausse de 18,31 %. Le fonds compte 8 participations représentant 1 391 195,24 Euros (en valeur estimée).

Le fonds a bénéficié de l'appréciation de 179 % du cours de la société Metabolic Explorer, spécialisé dans le développement et l'industrialisation de procédés de fermentation industriels innovants et compétitifs qui peuvent servir d'alternatives aux procédés pétrochimiques. Le cours de Véolia Environnement, numéro un mondial des prestations de services à l'environnement, a également progressé de 61 % sur la période d'investissement alors que Wedia était vendue en dégageant une plus-value de 38 % sur l'exercice 2021. Par ailleurs, la participation détenue dans Zei a fait l'objet d'une réévaluation de 50 % et la participation détenue dans Cybeletech a fait l'objet d'une réévaluation de 35 % sur l'exercice écoulé, du fait de l'amélioration de la situation financière de ces sociétés.

Il convient de rappeler que le FCPI Phitrust Innovation 1 investit au moins 60 % de son actif dans des sociétés françaises ou européennes développant des produits ou services technologiques innovants apportant une solution à un enjeu social ou environnemental.

Le Fonds n'a pas cédé à ce jour l'intégralité des participations encore en portefeuille. Afin de valoriser le mieux possible les actifs détenus, nous avons décidé conformément à l'article 8 du Règlement du Fonds d'en proroger la durée pour une période d'un an.



### 1.3 Investissements Innovants

#### 1.3.1 Réalisations de l'exercice

| Nouveaux investissements |  | Cessions                                 |         |
|--------------------------|--|--|---------|
|                          |  | Ateme (cession totale)                   | Actions |
|                          |  | Sidetrade (cession totale)               | Actions |
|                          |  | Véolia Environnement (cession partielle) | Actions |
|                          |  | Wedea (cession totale)                   | Actions |

A la date de l'arrêté, le montant investi dans les sociétés innovantes s'élève à 1 376 649,82 €. Le fonds étant en période dite de « pré-liquidation », le ratio <sup>(5)</sup> d'investissement en sociétés innovantes n'a plus besoin d'être respecté.

(5) Ce ratio est égal au prix de revient des sociétés innovantes éligibles du portefeuille divisé par le total des souscriptions du fonds. Les sociétés innovantes cédées sont maintenues deux ans dans le ratio.

#### 1.3.2 Synthèse du portefeuille de titres à caractère innovant

| Société   | Secteur                        | Montant en € <sup>(6)</sup> |
|---|--------------------------------|-----------------------------|
| <b>Sociétés innovantes non cotées</b>                                       |                                |                             |
| Cybeletech  | Technologies de l'information  | 279 497,85                  |
| Innoveox  | Technologies environnementales | 118 696,00                  |
| Zeï   | Technologies de l'information  | 79 918,02                   |
| <b>Sociétés innovantes cotées</b>   |                                |                             |
| Deinove   | Energie/Chimie verte           | 69 924,97                   |
| Ecomiam   | Distribution alimentaire       | 122 670,00                  |
| Metabolic Explorer  | Biotechnologie                 | 98 598,50                   |
| Neolife   | Bâtiment/Agro-matériaux        | 110 062,26                  |
| <b>Prix de revient total du portefeuille de titres à caractère innovant</b> |                                | <b>879 367,60</b>           |

(6) Les montants sont indiqués en prix de revient.

|   |              |
|---|--------------|
| Valeur estimée du portefeuille de titres à caractère innovant à la date de l'arrêté | 1 133 115,24 |
|---|--------------|

#### 1.3.3 Règles de valorisation

- Pour l'évaluation des titres non cotés, générant ou non des revenus, la méthode consiste à garder la valeur de la participation à son prix d'acquisition. Une révision de ce prix n'est effectuée que dans les cas suivants :
  - a. Emission d'un nombre significatif de titres nouveaux, souscrits par des investisseurs tiers, à un prix différent de la valeur antérieurement retenue, ou existence de transactions intervenues entre entités ou personnes indépendantes les unes des autres et portant sur un nombre

significatif de titres. Dans ce cas, l'évaluation est basée sur le prix de l'opération, ce qui implique que la participation est réévaluée si le prix constaté est supérieur au prix d'acquisition et qu'une provision est comptabilisée dans le cas contraire.

- b. Constatation d'éléments déterminants attestant une amélioration significative et durable de la situation financière et des perspectives de la société par rapport à celles qui avaient été prises en compte à la date d'investissement. Dans ce cas, la participation est réévaluée. Dans le cas contraire, le fonds constate une dépréciation sous forme de provision.

A la date de l'arrêté, les titres non cotés de la société Cybeletech ont fait l'objet d'une réévaluation de 107,66 % et les titres non cotés de la société Zei ont fait l'objet d'une réévaluation de 99,27 % du fait de l'amélioration de la situation financière de ces sociétés. Les titres non cotés de la société Innoveox ont fait l'objet d'une provision de 100 % du fait de sa mise en liquidation judiciaire.

- Les titres des sociétés cotées sont valorisés au cours de clôture du dernier jour de bourse de l'exercice, ou à défaut au dernier cours connu.

A la date de l'arrêté, toutes les sociétés cotées ont été valorisées au cours de clôture du dernier jour de bourse de l'exercice, ou à défaut au dernier cours connu.

#### 1.3.4 Les sociétés innovantes du portefeuille

|  |   |
|--|---|
|  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Date de création : 11 octobre 2011</li> <li>• Siège social : 1 avenue du Champ de Mars<br/>FR-45100 Orléans</li> <li>• Statut : Société par actions simplifiée</li> </ul>   | <h3>Cybeletech</h3> <p>Cybeletech est un éditeur de logiciels de modélisation, de simulation et d'aide à la décision, offreur de services en mode Saas, à destination de l'ensemble des acteurs du Monde Agricole.</p>  |
|  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Date de création : 11 octobre 2006</li> <li>• Siège social : Cap Sigma<br/>Zac Euromédecine II<br/>1682 rue de la Valsière<br/>FR-34790 Grabels - France</li> <li>• Statut : SA à conseil d'administration</li> </ul> | <h3>Deinove</h3> <p>Deinove est une société de biotechnologie spécialisée dans le développement de procédés de production d'ingrédients de spécialité pour les industries de la santé, de la nutrition et de la cosmétique. Ces modes de production constituent une alternative durable et compétitive et représentent une nouvelle source d'ingrédients naturels innovants. Pour cela, Deinove s'appuie sur sa banque de 6 000 souches bactériennes rares, principalement du genre Deinococcus, et sur sa plateforme d'ingénierie génétique, métabolique et fermentaire dédiée.</p> <p>Basée à Montpellier, Deinove emploie environ 50 collaborateurs et a déposé près de 160 brevets à l'international.</p> |

|  |  |
|--|--|
|  <p>écomiam<br/>le village du surgelé</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Date de création : 30 juin 2009</li><li>• Siège social : 161 route de Brest<br/>FR-29000 Quimper - France</li><li>• Statut : SA à conseil d'administration</li></ul>  | <h2>Ecomiam</h2> <p>Ecomiam est un distributeur alimentaire de produits surgelés 100 français, faciles à cuisiner, et à des prix plus justes et plus respectueux des filières de production.</p>   |
|  <p>INNOVEOX<br/>RETOUR<br/>AUX SOURCES</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Date de création : 24 juillet 2008</li><li>• Siège social : 21 rue de la Paix<br/>FR-75002 Paris - France</li><li>• Statut : SA à conseil d'administration</li></ul>  | <h2>Innoxeo</h2> <p>Innoxeo propose une solution technologique clé en main aux industriels pour le traitement et la valorisation des déchets spéciaux en utilisant le procédé de l'Oxydation HydroThermale en milieu Supercritique (OHTS) à énergie positive. Innoxeo est propriétaire au niveau mondial de cette technologie développée par le CNRS, actionnaire de la société. En 2012, Innoxeo a signé un partenariat structurant avec Air Liquide à la fois technologique et commercial. Innoxeo a signé quatre contrats de traitement sur l'Ile de la Réunion, en Nouvelle Calédonie, en Ile de France et au Canada d'une durée de 5 ans, et a signé un contrat de représentation exclusive en Chine.</p> |
|  <p>METABOLIC<br/>EXPLORER</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Date de création : 27 juillet 1999</li><li>• Siège social : Biopole Clermont<br/>Limagne<br/>FR-63360 Saint-Beauzire - France</li><li>• Statut : SA à conseil d'administration</li></ul>                                   | <h2>Metabolic Explorer</h2> <p>Metabolic Explorer utilise la biochimie des bactéries pour créer des alternatives à la pétrochimie.</p>   |
|  <p>NEOLIFE<br/>SOLUTIONS CONSTRUCTIVES</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Date de création : 1<sup>er</sup> août 2012</li><li>• Siège social : Celtic Parc<br/>Bâtiment Avalon II<br/>304 route nationale 6<br/>FR-69760 Limonest - France</li><li>• Statut : SA à directoire</li></ul> | <h2>Neolife</h2> <p>Neolife est spécialisé dans la conception de produits innovants autour d'éco-matériaux. Fort d'une première gamme de solutions en « Green Technologie » pré-industrialisées (bardages, lames de façade et de terrasse, panneaux d'Isolation Thermique par l'Extérieur), Neolife dispose d'un potentiel de croissance important sur des marchés à forte valeur ajoutée en France comme à l'international.</p>   |





## Zei

Zei, premier accélérateur d'écologie, est un agrégateur d'alternatives vertes en B2C et B2B et un réseau social dédié à l'engagement environnemental des marques et particuliers.

- Date de création : 14 octobre 2015
- Siège social : 45 rue Frédéric Joliot Curie  
FR-13382 Marseille - France
- Statut : Société par actions simplifiée

Entreprises et particuliers peuvent valoriser leurs engagements environnementaux sur des profils publics intuitifs et synthétiques, et utiliser l'algorithme de conseil RSE pour trouver les alternatives les plus adapté à leur quotidien/activité.

Zei propose également des solutions de mobilisation des collaborateurs autour des thématiques environnementales.

### 1.3.5 Évènements post-clôture

Néant

### 1.4 Autres investissements

Néant.

## 2 Comptes annuels et autres informations spécifiques

### 2.1 Bilan

| ACTIF   | Exercice<br>31/12/2021 | Exercice<br>31/12/2020 |
|---|------------------------|------------------------|
| <b>DEPOTS</b>                                       | -                      | -                      |
| <b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>                       |                        |                        |
| Instruments financiers de capital investissement    | 1 391 195,24           | 1 492 400,02           |
| - Négociés sur un marché réglementé ou assimilé     | 651 531,74             | 805 001,86             |
| - Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé | 739 663,50             | 687 398,16             |
| Contrats financiers                                 | -                      | -                      |
| Autres instruments financiers                       | -                      | 656 859,73             |
| <b>TOTAL DU PORTEFEUILLE</b>                        | <b>1 391 195,24</b>    | <b>2 149 259,75</b>    |
| <b>CREANCES</b>                                     | -                      | -                      |
| <b>COMPTES FINANCIERS</b>                           | <b>1 287 402,01</b>    | <b>160 625,68</b>      |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF</b>                             | <b>2 678 597,25</b>    | <b>2 309 885,43</b>    |

| PASSIF  | Exercice<br>31/12/2021 | Exercice<br>31/12/2020 |
|---|------------------------|------------------------|
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>   |                        |                        |
| Capital   | 2 606 792,84           | 2 212 310,98           |
| Report a nouveau  | -                      | -                      |
| Plus et moins values nettes de l'exercice (a,b,c)                           | 160 847,45             | 185 383,57             |
| Résultat de l'exercice (a,b)  | - 89 195,40            | - 87 933,79            |
| <b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b><br>(Montant représentatif de l'actif net) | <b>2 678 444,89</b>    | <b>2 309 760,76</b>    |
| <b>DETTES</b>   | <b>152,36</b>          | <b>124,67</b>          |
| <b>COMPTES FINANCIERS</b>   | -                      | -                      |
| <b>TOTAL DU PASSIF</b>  | <b>2 678 597,25</b>    | <b>2 309 885,43</b>    |

(a) y compris comptes de régularisations

(b) diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

(c) sous déduction des répartitions d'actifs au titre des plus et moins-values

## 2.2 Engagements hors bilan

| ENGAGEMENTS HORS BILAN                           | Exercice<br>31/12/2021 | Exercice<br>31/12/2020 |
|--|------------------------|------------------------|
| <b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>                  | -                      | -                      |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | -                      | -                      |
| Engagements de gré à gré                         | -                      | -                      |
| Autres engagements                               | -                      | -                      |
| Engagements sur acquisitions de titres           | -                      | -                      |
| <b>AUTRES OPÉRATIONS</b>                         | -                      | -                      |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | -                      | -                      |
| Engagements de gré à gré                         | -                      | -                      |
| Autres engagements                               | -                      | -                      |
| Engagements sur acquisitions de titres           | -                      | -                      |
| Engagements sur cessions de titres               | -                      | -                      |

## 2.3 Compte de résultat

| COMPTE DE RESULTAT  | Exercice<br>31/12/2021 | Exercice<br>31/12/2020 |
|---|------------------------|------------------------|
| <b>PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b>                          |                        |                        |
| Produits sur instruments financiers de capital investissement       | 7 390,00               | 8 901,98               |
| Produits sur contrats financiers                                    | -                      | -                      |
| Autres produits financiers  | -                      | -                      |
| <b>TOTAL I</b>  | <b>7 390,00</b>        | <b>8 901,98</b>        |
| <b>CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b>                           |                        |                        |
| Charges sur instruments financiers de capital investissement        | -                      | -                      |
| Charges sur contrats financiers                                     | -                      | -                      |
| Autres charges financières  | -                      | -                      |
| <b>TOTAL II</b>   | <b>-</b>               | <b>-</b>               |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I - II)</b>                 | <b>7 390,00</b>        | <b>8 901,98</b>        |
| Autres produits (III)   | -                      | -                      |
| Frais de gestion (IV)   | - 96 585,40            | - 96 835,77            |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b> | <b>- 89 195,40</b>     | <b>- 87 933,79</b>     |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V)                        | -                      | -                      |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)            | -                      | -                      |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>                      | <b>- 89 195,40</b>     | <b>- 87 933,79</b>     |

## 2.4 Autres informations spécifiques

### 2.4.1 Changements de méthode de valorisation

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de changement de méthode de valorisation.

### 2.4.2 Méthode de valorisation des sociétés cotées

Les titres des sociétés cotées détenus dans le portefeuille du fonds sont valorisés au cours de clôture du dernier jour de bourse de l'exercice.

### 2.4.3 Prestations de conseil et de montage

Aucune prestation de conseil ou de montage n'a été facturée par la société de gestion Phitrust Impact Investors, ou par une société liée à cette dernière, au fonds ou à une société dont le fonds détient des titres.

#### 2.4.4 Frais de gestion

- Rémunération de la société de gestion Phitrust Impact Investors :

Au cours de l'exercice, la somme de 86 978,93 Euros a été facturée au fonds au titre de la rémunération de la société de gestion.

- Autres frais de gestion :

Au cours de l'exercice, les frais externes liés à l'administration du fonds, tels que les frais générés par l'information réglementaire et commerciale des porteurs de parts, les frais relatifs à la tenue de la comptabilité du fonds, les honoraires de commissaires aux comptes ont représenté la somme de 8 376,30 Euros, soit 0,300 % du montant total des souscriptions de parts A.

- Frais liés à la gestion des participations :

Au cours de l'exercice, les frais liés à la gestion des participations, tels que les frais d'étude et d'audit, les frais juridiques, les frais liés à la couverture BPI garantie, ont représenté la somme de 1 230,17 Euros, soit 0,044 % du montant total des souscriptions.

#### 2.4.5 Refacturations aux participations du Fonds

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de refacturations aux participations du fonds.

#### 2.4.6 Opérations de crédit

Aucun établissement de crédit ne constitue une entreprise liée à la société de gestion au sens de la réglementation.

#### 2.4.7 Co-investissements

Au cours de l'exercice les co-investissements ci-dessous ont été réalisés.

| Sociétés | Autres fonds gérés par Phitrust Impact Investors |
|----------|--|
| Néant    |  |

#### 2.4.8 Mandats sociaux de l'équipe de gestion

Aucune nouvelle nomination des mandataires sociaux et salariés de la société de gestion au sein des organes sociaux des sociétés en portefeuille du fonds n'a eu lieu au cours de l'exercice.

#### 2.4.9 Utilisation des droits de vote

Conformément aux articles 319-21 et suivants du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion dispose d'une politique de vote relative aux titres de sociétés cotées et non cotées détenues par les FCPI sous gestion. Cette politique décrit notamment les modalités pratiques d'utilisation des droits de vote et propose des lignes directrices en fonction des thèmes possibles des projets de résolutions des Assemblées Générales d'actionnaires.

Au cours de l'exercice, les gestionnaires ont veillé à défendre les intérêts des porteurs de parts.

#### 2.4.10 Mode de sélection des intermédiaires financiers

Conformément à l'article 314-75 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion dispose d'une procédure de meilleure sélection des intermédiaires financiers avec lesquels elle peut travailler. Cette politique prévoit que Phitrust Impact Investors prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible pour les fonds qu'elle gère, aux fins de garantir l'exécution rapide et efficace des ordres dans l'intérêt des porteurs de parts, et décrit le processus de sélections des intermédiaires financiers et de révision annuelle de cette sélection.

#### 2.4.11 Prise en compte des critères E.S.G.

Le fonds respecte la classification SFDR article 6. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Phitrust Impact Investors intègre dans chaque décision d'investissement relative aux entreprises financées une appréciation de critères extra-financiers, qui pour autant ne relèvent pas toujours d'une démarche ESG mais vise à choisir de financer des sociétés dont l'activité apporte des réponses à des enjeux sociaux ou environnementaux.

#### 2.4.12 Dispositions prises pour gérer la liquidité

Afin de permettre au fonds de réaliser sa stratégie d'investissement à long terme, les rachats sont limités aux cas exceptionnels prévus dans son règlement.

#### 2.4.13 Politique de rémunération

La rémunération étant fixe, elle n'est pas assise sur les résultats.

### 3 Annexes

|   |   |   |
|---|---|---|
| <b>Société de gestion :</b><br>Phitrust Impact Investors<br>7 rue d'Anjou<br>75008 Paris<br>Agrément AMF n° GP-04000035 | <b>Dépositaire :</b><br>BNP Paribas Securities Services<br>9 rue du Débarcadère<br>93500 Pantin | <b>Commissaire aux comptes :</b><br>Deloitte & Associés<br>6 place de la Pyramide<br>92908 Paris – La Défense Cedex |
|---|---|---|